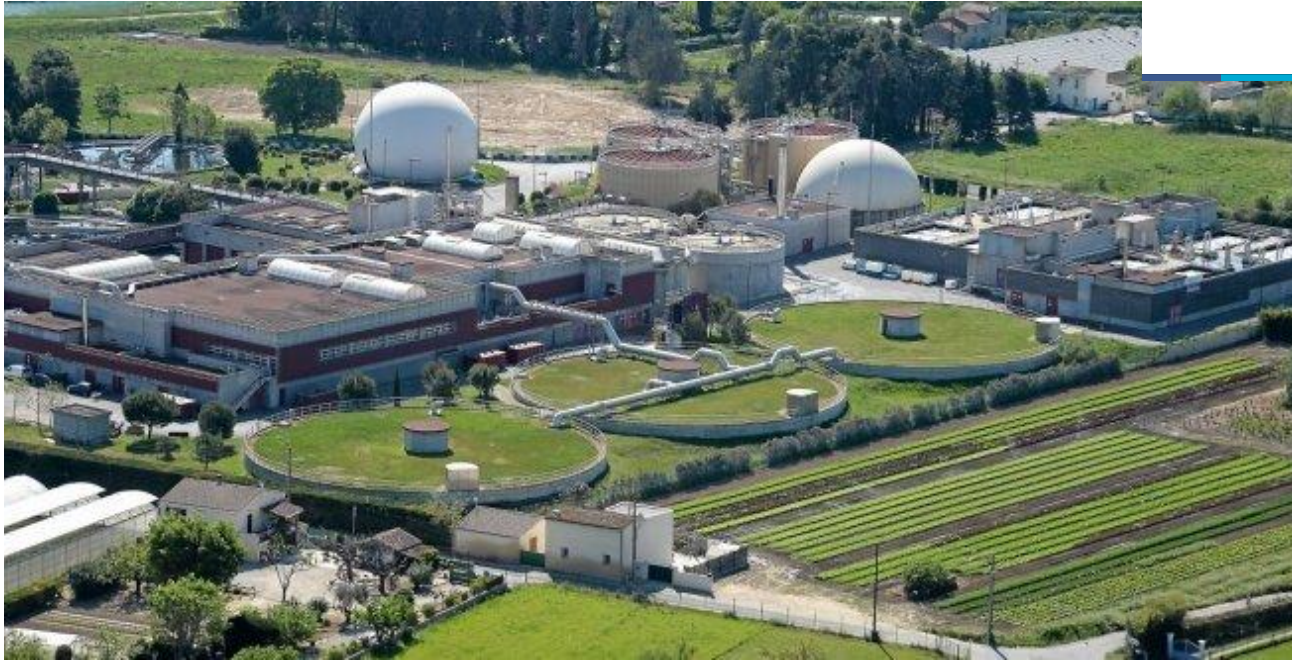


# Métropole : les associations imposent la concertation pour la station Maera

ABONNÉS il y a 2 heures 0 GUY TRUBUIL



TWITTER

**L**a station de traitement des eaux, basée à Lattes, doit être agrandie.

Une réunion publique d'information sur le projet d'extension de la station d'épuration Maera aura lieu le 28 mars prochain à l'hôtel de métropole. Une étape classique, a priori, dans ce type de dossier... sauf que cette concertation préalable n'a pas été engagée par le maître d'ouvrage mais par les associations d'usagers.

C'est ainsi une demande, plus exactement un droit d'initiative formulé par France-Nature Environnement qui a conduit le préfet à engager la procédure. Il est précisé dans sa décision rendue fin janvier que "les impacts environnementaux, sociaux, économiques du projet sont importants". Et c'est notamment pour ces motifs que quatre associations, France Nature Environnement donc mais aussi Attac Montpellier, Eau Secours 34 et Cides-34, ont choisi d'agir.

*"De nombreuses questions sont restées sans réponse"*

Une réunion d'information de la population a bien eu lieu le 6 juillet 2017 mais insuffisamment précise pour leurs représentants. "La présentation succincte du président de la Métropole n'a pas permis l'adhésion des participants à ce projet. [La modernisation serait acceptée](#) mais sans l'extension de sa capacité épuratoire au-delà de 470 000 équivalents habitants actuelle, par ailleurs de nombreuses questions sont restées sans réponse", écrit Jacky Chanton, au nom du Cides-34.

Le collectif dénonce déjà une mise en service "en mode dégradé" de l'équipement. "De la même manière que le raccordement à Maera des eaux usées de Castries est en cours de réalisation sans qu'il y ait eu consultation de la population, le projet d'extension et d'adaptation, d'un coût estimé à plus de 100 millions d'euros et à fort impact environnemental n'avait pas donné lieu à l'information et à la consultation de la population", ajoute Eau Secours.

La concertation obtenue du préfet a débuté le 7 mars. Elle permet aux habitants des 19 communes concernées de se rendre compte du projet en allant sur le site de la Métropole ou en mairie. Elle se poursuit donc par la réunion publique du 28 mars (à 15 h !) et

s'achèvera le 6 avril.